**UTILISATION DE LA HALLE DU KARO**

Cette année, vu l’augmentation sensible du nombre d’adhérents et les obligations que nous avons avec la Mairie, nous sommes tenus d’apporter de la rigueur dans la gestion de notre boulodrome.

**UTILISATION DES PISTES**

**RAPPEL : seuls les détenteurs d’une licence FFPJP ou d’une carte de sociétaire sont autorisés à jouer dans La Halle du Karo.**

Pour optimiser les pistes, il est recommandé de constituer des équipes de trois

En cas de surnombre les terrains seront attribués en priorité aux joueurs/joueuses licenciés

**HORAIRES D’OUVERTURE**

Du lundi au vendredi (sauf le mardi) : **14H30 – 19H**

Lorsque la présence d’un membre du bureau le permettra, les horaires seront élargis à:

* **20H** les lundis, mercredis et jeudis
* **22H** les vendredis

Possibilité d’ouverture certains samedis à la demande, sous réserve de la présence de joueurs reconnus comme responsables.

Le bureau vous remercie de votre compréhension